



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 8 AVRIL 2021

Vous êtes invité.e à vous trouver, **le jeudi 8 avril 2021, à 18 h 30**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

1. a - Approbation du compte de gestion 2020 : budget principal  
b - Approbation du compte de gestion 2020 : budget de l'eau potable  
c - Approbation du compte de gestion 2020 : budget de l'assainissement  
d - Approbation du compte de gestion 2020 : budget du transport urbain
2. a - Approbation du compte administratif 2020 : budget principal  
b - Approbation du compte administratif 2020 : budget de l'eau potable  
c - Approbation du compte administratif 2020 : budget de l'assainissement  
d - Approbation du compte administratif 2020 : budget du transport urbain
3. a - Affectation de résultats 2020 : budget principal  
b - Affectation de résultats 2020 : budget de l'eau potable  
c - Affectation de résultats 2020 : budget de l'assainissement  
d - Affectation de résultats 2020 : budget du transport urbain
4. a - Adoption du budget primitif 2021 : budget principal  
b - Adoption du budget primitif 2021 : budget de l'eau potable  
c - Adoption du budget primitif 2021 : budget de l'assainissement  
d - Adoption du budget primitif 2021 : budget du transport urbain
5. Vote des taux fiscaux pour l'année 2021
6. Budget principal - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité sur les bâtiments communaux
7. Budget principal - Autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de la rue des Ourtigous
8. Budget principal - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la réhabilitation de la salle sportive Palas
9. Budget du transport urbain – modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'installation d'abris-bus

10. Budget de l'eau potable - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la réhabilitation de la canalisation du Lourteau et la mise aux normes du captage de la source
11. Budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement - Autorisation de programme et crédits de paiement pour l'installation d'un dispositif de relèvement à distance
12. Budget principal : provisions pour risques et charges
13. Présentation du rapport d'activité du service mobilité et transport urbain
14. Agence France Locale : garantie autonome à première demande
15. Vente aux enchères d'un camion nacelle Renault
16. ONF – Programmation 2021 – Financement Conseil Départemental – Conseil Régional
17. Modification du tableau des effectifs
18. Convention d'accueil de travailleurs non rémunérés mineurs
19. Régie des droits de place – occupation du domaine public

#### **DIRECTION VIE DE LA CITÉ**

20. Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes d'Oloron Sainte-Marie
21. Subventions annuelles aux associations
22. Attribution de subventions exceptionnelles
23. Attribution de bourses communales d'enseignement supérieur
24. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec Léo Lagrange Sud-Ouest
25. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le Centre Social La Haüt
26. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le Handball Club Oloronais (HBCO)
27. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le FCO Rugby
28. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec l'Harmonie Municipale
29. Convention de partenariat avec le Cinéma Le Luxor
30. Conventions type d'occupation temporaire de locaux scolaires (Lycée du IV Septembre 1870)

31. Convention cadre d'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics (Collège des Cordeliers)
32. Questions diverses.

Cette séance du Conseil municipal se déroulera à huis clos en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de la COVID-19. Afin d'en préserver le caractère public, la séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube « Ville d'OLORON SAINTE-MARIE ».

Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance.

OLORON STE-MARIE, le 30 mars 2021.

LE MAIRE,

**Bernard UTHURRY**

Les questions orales, vœux, avis, motions, présentés sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyés par mail ([l-paris@oloron-ste-marie.fr](mailto:l-paris@oloron-ste-marie.fr)) **au plus tard le lundi 5 avril 2021, à 18 h 30.**